TARIF D'ABONNEMENT :

BUREAUX & REDACTION Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42

Directeur-Propriétaire: ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES:

s sont reçus : à [ROUBAIX, frue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et C'e, place de la Bourse, 1.8, Met, rue Notre Dame-des-Victoires, 28, — à BRUXELLES, à l'Office de Publicite.

ROUBAIX, LE 22 MARS 1895

## Le Progrès Ouvrier

Le Progrès Ouvrier

Le « Syndicat des ouvriers peintres de Roubaix et des environs » nous envoie une petite hrochure dans laquelle l'auteur préconise l'union des ouvriers de la profession pour l'élévation des salaires et la diminution des heures de travail. Voici les principaux passages de cet intéressant document:

\*\* Une première constatation est à faire: c'est que suissi bien à l'Etranger qu'en France, le mouvement syndical s'affirme avec moins de force dans la corporation des ouvriers peintres que dans les autres. Malgré les résultats importants acquis en Angeleerre et aux Etats-tais, il faut bien reconnaître que, foutes proportions gardées, les peintres sont moins portés vers l'ascorreiton que leurs canarades des autres corps de métier, les flieurs, les tisseurs, les typographes ont, depuislong-lemps, formé des groupements professionnels très nombreux, capables de résister avec succès aux exugences du patrovait, les ouvriers peintres se tiennent isolés et les syndiqués ne se rencontrent parmi eux que dans une urême chantiee. Il se déglace au for et à mesure des quels il peut avoir de apitudes spéciales, it en résulte que le personnel des chantiers est presque continuellement renouvel, ce qui rend moins intimes les relations de cameraderie entre les travailleurs. Les sentiments de solidarité que developpe le conlact, journalier dans l'actified gen developpe le conlact, journalier dans l'actified que developpe le conlact, journalier dans l'actified que developpe le conlact, journalier dans l'actified gen developpe le conlact, journalier dans l'actified se rapacités professionnelles si fréquente dans toutes métiers d'attres mêtiers, et le salariat deviendra un jour à leur comple et de commander à leur tour, mais r'est là une considération avec laquelle il commence à être temps de rompre. Les travaux de peinture, dans les grands villes notamment, seront partie, l'actifier des villes, profine des que les province y est ce que défances au cut les différiers de la moint de l'actifier de l'actifier d'actifier d'ac

rénovation sociale.

» En face du capitalisme d'heure en heure plus menaçant, il faut que la puissance de la main-d'œuvre s'afirme et se développe, car elle en est le contre-poids nécessaire. Si, en Angleterre et aux Etats-Unis, en ce qui concerne la corporation des ouvriers peintres, l'organisation
syndicale est plus avaocée, c'est que le salariat s'y est
plus développé sous l'influence des causes que nous
avons indiquées tout à l'heure. Mais le tour des peintres
français viendra, et c'est pour cela que nous leur conseillois de prendre les devants et de profiter des exemples qui leur sont donnés par leurs camarades de
l'étranger.

\* Ces constatations, lirées du Bulletin de l'Office du Travait, ne sont pas à dédaigner. Nous voulons espérer qu'elles ont fait impression sur le nombreux auditoire qui assistait à la conférence de Lamendin, et que bientoit on citera le syndicat des ouvriers peintres comme un des plus prospères de la région. La question n'est pas de partire n'est peut le la conférence de Lamendin, et que bientoit on citera le syndicat des ouvriers peintres comme un des plus prospères de la région. La question n'est pas de partire n'est peut le la compartire de la conférence de la conférence le la conférence el région la c

Il y a là dedans du vrai et du faux. Nous ne discuterons pas — et nous n

Il y a là dedans du vrai et du faux.

Nous ne discuterons pas — et nous n'avons jamais contesté le droit des ouvriers de se grouper en associations pour la défense de leurs intéréts. Nous ne regrettons qu'une chose, c'est que ces groupements ne soient pas plus nombreux et plus considérables, et que beaucoup de ceux qui existent pensent trop à la politique et pas assez aux questions professionnelles. C'est la politique socialiste qui empèche beaucoup de syndicats ouvriers de se former et qui entrave ceux qui fonctionnent déjà. tionnent déjà. Si l'on n'y prend garde, le socialisme tuera

toutes les associations ouvrières de la fin de ce siècle, comme la Révolution a tué les asociations ouvrières de la fin du dernier

L'auteur de cette brochure a donc raison quand il conseille aux ouvriers peintres de s'entendre entre eux et do s'entr'aider pour obtenir de bonnes conditions de travail. C'est obtenir de bonnes conditions de travail. C'est légitime.. Il est possible, il est même probable que le jour où un syndicat, représentant tous les ouvriers peintres de Roubaix, entrerait en discussion avec le syndicat patronal, on s'apercevrait bien vite, à la lumière des faits, que la moyenne des salaires actuels ne saurait être beaucoup modifiée. Quoi qu'il en soit, il y aurait toujours un échange de vues et de renseignements très profitable aux patrons comme aux ouvriers.

La première conséquence de ces conféren-

profitable aux patrons comme aux ouvriers.

La première conséquence de ces conférences serait sans doute de démontrer aux socialistes doctrinaires qu'ils demandent l'impossible en voulant imposer un maximum d'heures de travail — les fameuses « huit heures » — à toutes les corporations sans distinction. Qui ne sait précisément que les peintres doivent avoir des journées de travail beaucoup plus longues l'été que l'hiver ? Les partisans des huit heures ne pourront pas renouveler à l'état permanent le miracle de Josué. Les peintres comme les e miracle de Josué. Les peintres comme les maçons, comme tant d'autres ouvriers d'état, devront toujours compter avec le cours du soleil pour fixer le nombre des heures de travail selon les saisons.

sellons de prendre les devants et de profiter des exemples qui leur sont donnés par leurs camarades de l'étunger.

» Si nos raisons ne leur paraissent pas assez fortes, s'il faitait, pour décider, faire appel à des sentiments moins élèvés et plus personnels, nous leur répéterions ce que teur disait Lamendin, l'aunée dernière:

» En France, vous n'avez que des embryons de syndicats qu'aucun lien ne réunit. — Depuis qualorze ans, vos salaires sont en baisse;

» En Angleterre et aux Etats-Unis, de nombreuses Unions d'ouvriers peintres existent, toules fédérées en bausse et la journée de travail a été partout réduite. ravail selon les saisons.

Nous ne nous arréterons guère aux utopies socialistes qui percent dans ce petit écrit. C'est l'écho d'une conférence de M. le député Lamendin. Jamais nous ne verrons a surgir un état de choses nouveau, transformat la société de fond en comble.» La société se transforme et se transformera peu à société se transforme et se transformera peu à contra la société se transforme et se transformera peu à contra la société se transforme et se transformera peu à contra la société se transformera peu à con

nous sommes dans la vérité, nous marchons en avant; quand nous pactisons avec l'erreur il y a arrêt et quelquefois réaction. Tout ce qui se fait et tout ce qui s'imprime, par exemple, contre les basse essentielles, nécessaires, inéluctables d'une société civilisée— la religion et la propriété privée— est une fausse manœuvre, une perte de temps; c'est un retard dans le progrès social, et, par conséquent, dans l'amélioration du sort du plus grand nombre. C'est donc un malheur et une faute au point de vue ouvrier.

L'auteur de la brochure commet aussi une grave erreur de fait, quand il présente tous les ouvriers peintres comme fatalement et une faute au point de vue ouvrier.

L'auteur de la brochure commet fatusi une grave erreur de fait, quand il présente tous les ouvriers peintres comme fatalement et une faute au point de vue ouvrier.

L'auteur de la brochure commet fatusi une grave erreur de fait, quand il présente tous les ouvriers peintres comme fatalement et une faute au point de vue ouvrier.

L'auteur de la brochure commet fatus une grave erreur de fait, quand il présente tous les ouvriers peintres comme fatalement par la rue de l'auteur de la brochure de l'auteur de l'auteur de la brochure de l'auteur de l'auteur de l'auteur de la brochure de l'auteur d yrier peintre — (16 dis un ouvrier sachant bien son métier, travailleur, ayant de l'ordre et de la conduite) — un bon ouvrier peintre ne dépend guère du patronat : c'est bien souvent son patron qui dépend de lui... Demain comme aujourd'hui, il pourra lui-même devenir patron. Il ne lui faut pour cela qu'un capital assez limité. Il sera peut-être petit patron, mais son fils fera mieux et ira plus loin s'il l'élève bien.

Je sais bien qu'il y a relativement peu de bons ouvriers peintres comme il y a relati-

Je sais bien qu'il y a relativement peu de bons ouvriers peintres comme il y a relati-vement peu de bons ouvriers dans la plu-part des métiers manuels.

Voilà ce qui devrait fixer l'attention du Syndicat des peintres de Roubaix. Il pour-rait rechercher les moyens d'assurer une meilleure formation morale et intellectuelle, un apprentissage plus rationnel aux enfants qu' se destinent à la carrière. Cela ne l'em-pecherait pas d'aviser aux moyens d'assurer à ses membres actuels de bons salaires et de satisfaisantes conditions de travail.

Mais il préparerait ainsi à ceux de demain

de satisfaisantes conditions de travall.

Mais il préparerait ainsi à ceux de demain
un avenir plus sûr et surtout plus indépendant. Il aiderait à la transformation progressive de la société, ce qui vaudrait mieux
que de s'hypnotiser devant la décevante
illusion d'une transformation radicale et instantanée.

ALFRED REBOUX

# LA MI-CARÊME A PARIS

Paris, 24 mars. — La Mi-Carôma a été fêtée aves un ectat exceptionnel. Décidément, 16 carnaval n'est plus mort: il a bel et bien ressuscité, grâce à l'entrain des blanchisseuses, grâce à l'active collaboration des marchès, à la joyense initiative des étudiants, grâce aussi à la bienveullante complicité du soleil, qui a fait son apparition dans l'après-midi.

La fête a été vraiment superbe à lous les points de vue. A côté de la cavalcade des lavoirs et des étudiants s'est formé le cortège des marchés, qui a suivi un itinéraire à part.

La cavalcade des lavoirs et des étudiants La cavalcade des lavoirs et des ctudians Au milieu du cortégé des lavoirs trône une gracieuse jeune fille, la reine des reines, Mile Marie-Louise Grimin; en léte de la cavalcade vient une fanfare à cheval; puis suivent les deux landans du Comité et le roi entre quatre gardes municipaux à choval; enfin, c'est le char de la reine, trainé par luit superbes percherous. Le char est formé d'une superbe corbeille dorée de style rocaille, d'un luxe de bon goût. La reine des reines est vétue d'une robe de brocart blanc; ess cheveux pou-drés à frimas sont surmontés d'un diadème.

Place de la Concorde. le cortège des lavoirs doit se joindre à celui des étudiants. En téle du cortège des étudiants se piace le char de la Cloche de Bois, occupé

couvre de serpentins et de confattis.

La dislocation

Tous les cortèges sont arrivés entre 5 et 6 heures place de l'Hôtel-de-ville, où une estrade avait été dressée.

Le préfet de la Seine s'est fait présenter les reines, puis la cavalcade s'est disloquée aux sons de nombreuses fanfares.

En quittant l'Hôtel de Ville, le cortège des blanchisseuses a remonté le boulevard Sénastopol jusqu'aux grands boulevards.

Un banquet suivi de bal va avoir lieu à l'Hôtel Moderne, place de la République.

Ouant aux étudiants, ils se réuniront, à sept heures, à l'Hôtel des Societés Sacontes, où aura lue le traditionnel gueuffon fraiernei qui sera suivi d'une représentation de gala su Nouveau-tirque.

gala au Nouveau-Girque.

Les incidents et accidents

A 6 hotres du soir, la préfecture de police ne signalait
que deux accidents.

Sur la place de la République, un curieux a été renversé
par un cheval et s'est grièvement blessé; rue Drouot, un
autre accident du même genre a nécessité le transport de
la victime à l'hôpital.

Un seul incident digne d'être relaté : il s'est passé
place de l'Hôtel-de-Ville. Au moment de la dislocation du
cortége, un groupe de jeunes gens a acclamé aux cris
de : « Vive l'Empereur! Vive Napoléon!» un enfant, fort
bien costumé, du reste, et qui représentait un Napoléon le miniature.

Les pick-pockefs

Les pick-pockets lls ont été légion naturellement, et la police a déjà recu que quantité de plaintes de nombreux curieux, et même hon nombre de masques ont été soulagés de leurs porte-monnaie ou de leurs montres.

## L'EXPLOSION DE DYNAMITE DE WESEL VINGT-CINQ MORTS

NOUVEAUX DÉTAILS

d'Austerdam :

« L'explosion s'est produite au village prussien de Sal
morth près de Speyck à bord de l'Etisabeth, patron Rey
mers de Paneerden. Il étuit environ 6 heures du soir Le baleau de Hoop, patron Gerritsen a été brûlé. D'autre bateaux encore out été encommagés: Le théatre de le catastrophe est situé à ving, minutes de la frontière hol landaise.

adasione esta a vingi influes de la frontete nonadasione de vanatile, réparti entre 5 háceaux,
comprenait 9,000 caisos d'un poids de 225,000 kilógr., en
destination de Maasluis.

• Celte cargaison avait été provisoirement déchargée à
Speyck, il y a un mois, lorsque le fleuve fut pris par les
glaces et que la navigation eût été interrompue, Hier, on
rechargeait de nouveau les chalands et l'on était en train
de porter les caises sur le troisième bateau forsque se
produisit une prenière exploson, suivie aussitôt après
d'une deuxième plus formidable encore.

Les personnes qui accoururent vers le théâtre de l'explosion aperçurent une gigantesque colonne de vapeur
élever au dessus de l'endroit ou étaient amarrés les bateaux. Cette vapeur s'étant dissipée, on constata qu'un

bateau de fer, chargé d'environ 4.100 caisses du redoulable explosif avait sauté en l'air. De Hoop, un bateau
en bois, qui avait pris feu, n'était heureusement pas en
dérruit.

\*\*Les autres bateaux Maria Adelia (patron van Meekeren), de Vier Gebroeders (patron Vermaas), la Gesiena
(patron Leenders), et De Duif (patron Drevers), ont subi
de fortes avaries.

\*\*Treize personnes ont péri, cinq sont blessées. Les
dégais causés à Lobit même sont de peu d'importance :
in n'y a eu que des carreaux brisés. En revanche aSpeyck
et dans quelques villages voisins, beaucoup de maisons
ont été fortemes des carreaux brisés. En revanche aSpeyck
et dans quelques villages voisins, beaucoup de maisons
ont été fortemes de de l'entre de l'entre de l'explosion a répandu la consternation dans tout ce coin
de la province de Gueldre.

\*\*Les morts sont le patron Vermaes, avec son fils et sa
tille, la femme du patron Van Meckeren et son aidebatelier; le patron H. Reymers et son aidebatelier; le patron H. Reymers et son aidebatelier; le patron H. Reymers et son aidebatelier; le patron de l'a freine vermes. Je patron van
dynamite.

\*\*Sept davres ont été retrouvés.

\*\*Sept davres ont été retrouvés.

fabrique de Parz, près de Cologne, d'ou provenant la dynamile.

» Sept cadavres ont été retrouvés.

» Les blessés sont : la femme Vermaes, le patron Van Meckeren, le patron Leenders et son aide. Ils sont soignés à l'hôpital de Clèves.

» Le parquet de Clèves a ouvert une enquête sur les scauses de la catastrophe.

La Gazette de Cologne apporte encore les détails sui-vants :

« A Clèves et dans toute la contrée, des toitures et des portes ont été enfoncées, des fenétres arrachées de leurs châssis, Partout les habitants croyaient que c'était leur propre maison qui sautait. Les populations terrorisées se répandaient dans les campagnes, fuyant leurs demeures lezardées.

propre maison qui sautait. Les populations terrorisees sor repandaient dans les campagnes, fuyant leurs demeures lezardées.

Toutefois, anne doute toujours comment le désasion de give, la plupart des personnes qui auraient pu en dire la cause ayant trouvé la mort.

Toutefois, d'après une version courante, l'explosion aurait résults de la collision de deux brouettes employées au chargement, une revonant vide du bateau, et l'autre, chargée de trois caisses, s'y rendant.

"D'après une autre version, l'explosion se serait produite sur le bateau même, Projeté dans les airs il retomba dans l'eau et sombra sur le coup.

"Sur le bateau incondié De Hoop se trouvait la femme d'une famille de pécheurs de Millingen, en Hollande, avec ses trois petits enfants et sa fille âgée de 17 à 48 ans. Son époux et son fils de 24 ans travaillaient au chargement du bateau qui sauta. Ces deux homnes périrent. La femme et la fille furent arrachées par la violence de l'explosion du bateau où elles se trouvaient, projete eaux furent forriblement blessées. La tille succomba bientot à ses blessures; quant à la mere elle a été transportée à Cléves, à l'Hopital Saint-Antoine et elle pourra être sauvée."

portee a Cieves, a inophar santament properties autée. Précurseur D'autre part, le correspondant berlinois du Précurseur fournit ce déclail intéressant que le baleau qui a fait explosion était un des sept bateaux en destination d'Anvers qui ont di chercher un refuge par suite de la glace au commencement de février dans le vieux Rhin à Keekeu. Les Anversois l'ont échappé belle! Ils auraient puéprouver un nouveau désastre Corvilain.

# Revue hebdomadaire télégraphique du coton

Revue hebdomadaire télégraphique du coton

New-York, 19 mars. — Pendant éette période d'avis, la hausse a été dominante, et les prix ont de nouveau augmenté, malgré les réalisations continuelles. Jusqu' avant hier, les acheteurs se sont emparés de toutes les marchandises mises en vente, hier seulement, la tendance devint plus faible. On ne peut pas encore savoir si cette réaction est seulement passagère, ou si les haussiers abandonnent déjà la nouvelle partie.

Comme aucun motif réel n'existe pour l'augmentation des prix, on dit lei que la récente bausse est purement sentimentale ot on craint qu'elle ne détruise l'espoir impalience. En adem de contrat qu'elle ne détruise l'espoir impalience. En adem de contrat qu'elle ne détruise l'espoir impalience. En adem de la masse, car ces places out acheté avec une certaine ostentation à des termes fort éloignés. Les spéculateurs d'occasion qu'on appelle soutsiders avaient également acheté, mais hier ils commençaient déjà à réaliser. Le mouvement de hausse n'a donc pas de base solide et tout ce qu'on invoque pour la hausse ne repose que sur des espérances assez vaques.

Les transactions sont d'une importance exceptionnelle et dans nos ports 123,000 balles sont arrivés cette semaine contre 61,000 balles dans la précédente.

Les prix à terme en clôture, comparativement à ceux de la semaine précédente ont gagné comme suit, savoir mars et août 25 points, savril, juin et juillet 26, mai 27, septembre 23, octobre, novembre et décembre 23.

Transactions en cette semaine 1,289,000 balles contre 941,000 balles dans la semaine précédente, soit 357,000 balles en plus en cellee semaine 2,189,000 balles contre 941,000 balles dans la semaine précédente, soit 357,000 balles en plus en cellee semaine 2,189,000 balles contre 941,000 balles dans la semaine précédente, soit 357,000 balles en plus en cellee semaine 2,189,000 balles contre 941,000 balles dans la semaine précédente, soit 357,000 balles en plus en cellee semaine 2,189,000 balles contre 941,000 balles dans la semaine précédente

SENAT

Séance du jeudi 21 mars 1895 Présidence de M. Challemel Lacour, président. La séance est ouverte à 4 henres.

DÉPOT DU BUDGET

M. Ribot, président du Conseil, ministre des finances pose le projet de loi portant fixation du lu let pour

l'exercice de 1895.

La proposition de loi relative aux droits des enfants naturels

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième défibération sur la proposition de loi relative aux droits des enfants naturels dans la succession de leurs père et mêtre. Les articles 760 à 764 nouveaux sont adoptés ainsi que l'ensemble de l'article fer.

L'article 2 est également adopté.

M. Gauvant. — Je demande le rejet de l'art 3, qui permet aux père et mère de léguer à l'enfant qu'ils ont reconnu tout ou partie de la quotité disponible, à a seute condition que, s'il est en concours avec des enfants legitimes if ne puisse recevoir plus qu'une part d'enfant légitime le moins prenant.

Vous avez repoussé, Mossieurs, à une grande majorité, l'assimitation des enfants naturels aux enfants légitimes; l'assimitation des enfants naturels aux enfants légitimes; l'assimitation des enfants naturels aux enfants légitimes; marige, C'est dans le même but que je vous demande de repousser l'article 3, qui permettrait au père et à la mère de réaliser l'assimitation que la loi repousse. (Très bien. Très pien à droite).

M. Thezard propose de modifier le ter aliéa de l'article 919 du code civil de la façon suivante:

- La quotité disponible pourra être donnée en tout ou en partie pourvu que la disposition ait été faite expressément à tirte de préciput ou hors part et sans que les droits de l'enfant naturel en concours avec des enfants ou descendants légitimes puissent en aucun cae excéder une part d'enfant legitime le moins prenant. »

M. Daterphin, rapporteur.— Il est inadmissible de ne pas accorder au père vis-à-vis de son enfant ce qu'il à le droit vis-à-vis d'un étranger, (Très bien, très bien, l'est bien.)

## LES CONSEILS DE PRUD'HOMMES

Nous reproduisons ci-dessous le mémoire pré-senté à ce sujet à la Commission parlementaire du Travail, par l'Association générale des tissus et matières textiles, comprenant les Chambres syndi-cales ci-dessous désignées: Chambre syndicale du Commerce, de l'Industrie, de l'issus et des Mailines corriles.

cales ci-dessous désignées :
Chambre syndicale du Commerce, de l'Industrie,
des Tissus et des Matières textiles. Chambre syndicale
du Commerce de la Nouveauté. Chambre syndicale
du Commerce de la Nouveauté. Chambre syndicale
de la confection et de la couture pour dames et enfants. Chambre syndicale de Dentelles et Broderies. Chambre syndicale de la Teinture, du Blanchiment et des Appréts, des Tissus. Chambre
syndicale de Fourrues Pelletries. Chambre syndicale des Fabricants de Lingerie confectionnée.

"L'Association générale des tissus et matières textiles prie la Commission de la Chambre des Députés
de ratifier les dispositions adoptées par le Sénat bien
que sur plusieurs points elle ne soit pas complètement satisfaite des modifications apportées au régime
actuel, et qu'elle ne s'y rallie que par esprit de concitiation. L'Association demande instamment :

"Article 4".— Que les litiges entre patrons et
ouvriers soient seuls soumis aux Prud'hommes, à
l'exclusion des litiges entre patrons et commis.—
Motif : Les litiges entre patrons et commis sont l'interprétation d'un contrat écrit ou verbal ; ils ne portent pas sur un fait technique, exigeant des connaissances professionnelles.

"Article 5.— A Que l'age légal soit fixé à 25 ans

ert pas sur un fait technique, exigeant des connausances professionnelles.

"Article 5. — A Que l'âge légal soit fixé à 25 ans
our les électeurs et 30 ans pour les éligibles. Modif :
.es Conseils de Prud'hommes ont été crées dans un
out de conciliation; la maturité de l'âge des électeurs té éligibles est un moyen d'atteindre ce but. Que les
contremaîtres soient classés parmi les électeurs ourriers et non parmi les électeurs patrons. Mofi : Les
contremaîtres sont choisis parmi les ouvriers et appeées souvent à le redevenir; ils y restent classés par
eur salaire, qui, dans beaucoup d'industries, les
textiles notamment, est seulement de 4 à 5 francs par
our.

extiles notamment, est soulement de 4 à 5 francs par pur, ... "S'ils ont un litige, c'est avec le patron et non avec ouvrier : ils sont donc représentés dans le Consell ar les Prud'hommes ouvriers et doivent participer leur élection. Enfin, le nombre des contremaitres xécdera dans le corps électoral celui des patrons, fout patron qui emploie plus de 5 ou 6 ouvriers, a n contremaitre. Dans la moyenne industrie, il y a e un à dix contremaitres pour un patron ; dans la rande industrie, de 10 contremaitres à 25, 50, 100 t plus pour un seul patron, Dans ces conditions, se patrons ne sont plus représentés, Mieux vaurait dire que les contremaitres ne voteront ni compe patrons ni comme ouvriers.

trait dire que les contremaitres ne voteront ni comme patrons ni comme ouvriers.

"Article 23. — Qu'en cas de partage du Consci., le juge de Paix soit appelé à le partager. Motif: Si la voix du Président est prépondérante, qu'il soit patron ou ouvrier, l'égalité entre les deux éléments se trouve détruite.

Article 30. — Que la compétence en ce dernier ressort ne dépasse pas 300 fr. Motif: les litiges de cette importance ne portent pas seulement sur des points de fait, mais sur des interprétations juridi-

# BOURSE DE PARIS DU 22 MARS | BOURSE DE LILLE DU 22 MARS

BOUNSE DE PANIS DU 22 WANS										
Cours		Compt.	Terme							
103E07	3 0, 0			103 11	193 19	1				
108 15	3 1 2 6,0			103 12	168 10	1				
3.0	Banq. de France B. d'Escompte.	:		3700 .						
738	Bang, de Paris.			758	7.8	0				
899 .	Banq. de Paris.			900	897 .	25				
828	Ored. Lyonnais Oredit Mobilior.			82: .	830	8				
win "	Uredit Motilior.			1310	1310	2				
4840	Lyon	:		1845	1840	20				
1	Panama					0				
3501	Suez Extérieure			79 . /.	78(1/16	17.6				
		:		N9 60	89 65	00				
26 1/41	Portugais			26 1/4	26 1/4	63				
402 311	Hongrois Egypte				102 3.41	60				
37 13	Turc	* ** *	*** **	27 19	530	20				
733 62	Banq.Ottomane	:::::		736 25	738 2	-				
418 .				1:2 50	145 25	es				
95 07	Russe consolidé Russe nouveau.			95 25 95 25	103 15	82				
67 90	Russe Orient	:::	::::	07 55	6" S	00				
907	Autrichiens			333	908 .	2				
261	Lombards		*** **	263 .	252	ne nous				
113	Nord Espagne.	1::::		113	143	-				
634	Saragosse Méridionaux			641	638 .	.2				
338 12	Rio-Tinto Tharsis		*** **	332 30	338 73	8				
411 37	Tharsis			113 73	113 75	1 2				
193	Alpines	1::::			105	1 e				
60	Impérial			635	636	0				
643	Dynamite Mobilier espag.			625	6:5	Bourse de Paris				
+11 in	Mobilier espag.		.:: ::	75 516 35	513 23	2				
548 42	Tabacs turcs Roubaix-T.1893	1::::		010 40		1 8				
						1 2				
*** **	3 0/0 nouveau Métaux Consolidés Russe 1880									
** *.	Consolidés	1		::	1 ::::	de				
	Russe 1880					0				
*** **	Gaz					clôture				
*** **	Lyon (obligat.)			:::::		1 22				
*** ***	Nord (obligat.).					1 %				
*** **	Midi. Nord (ebligat.). Orléans. Ouest. Anglais.					la				
*** **	Anglas	1:::::		*** **	*** **					
						0				
*** **	Belge 3 0/0		,	*** **		88				
*** **	Ville d'Amiens	1::::	1:::::			presse.				
*** **	Lille 1860		1:::::	*** **	1 ::: :.	8				
*** *	Ville de Lyon.					sous				
	V. de Roubaix.	:::	1			1 00				
*** **	Fives-Lille (act Téléphone. Voitures 4 9/0. Suez (obligat.) Cacérès		1:::::			0				
*** **	Voitures 4 0/0.					mettre				
*** **	Suez (obligat.)					1 3				
*** **	Asturies	: ::: :	1 ::: ::			1 %				
*****						de				
			[ ··			1 4				
*** **	Caceres (act.).		1			moment				
****		: :::::	1		1	1 2				
	Bethune					. 9				
	Picardie									
*** **	Nord-Est	1::	1::::		: :::::	1 3				
	Orléans (oblig)					.13				
** .**	C. d'Esc. nouv									
	Nord-Est Ouest fact Orleans (oblig) C. d'Esc. nouv Générale	.1	1							

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd
Lille 60, r. 400		117		GATIONS	
» 90, r. 500		505 2	Bains lillois		320 .
» 68, r. 500		513	Union lin. N.		440 .
» 77, r. 500		505	Gaz de Wazem		530 .
n 84, r. 400		\$06	Ch.d.fer Econ.		520
» 84, 1/4		108	Depain Anzin.		513 5
» 87, r. 400		404	Cambresis		315 .
» 93, r. 500		503 .	CHARB		
RoubT . 1860		45	Aniche, 12	82:0 .	8250 .
Roubaix . 1893		497 50	Anzin, 1000 d.		40'0 .
Amiens		119 .	Blanzy		48.00 .
Dép, du Nord	110	140	Bruay		13760 .
Tourcoing 1878		510	Bully-Gren.,60		2082 3
Armentier, 86		512	Campagnac		715
Douai, libérée		505	Carvin	11.1 40	1120 .
Valenciennes.		504	Conrrières, 10°	1298 75	4300 .
Verley, D.cr	1340	1340	Crespin	*.* .*	121 .
C. Platel et Cie		340 .	Douchy		723 .
Crédit d. Nord	*** . *	508 75	Dourges		6915 .
H. Devilder		1060 .	Drocourt.4re S.		6100 .
Banq.re. Nord	*** ***	500	Escarpelle		2200
Co Esc. Roub.			Epinac		440
Gaz de Wazem		450	Ferfay		
Le Nord, ass.		2800	Albi	32950	
Union g. Nord			Lens (100°)	<b>32950</b>	133
St-Sanv. Arras		200	Lens (100°)	100003	
Un. lin. Nord Censtr. Anzin		140	Liévin Marles 30 0/0.		
Ciments franc		**** **	Maries 70 0/0.		
Estrée-Blanch		270	Meurchin		5748 7
Tramw. Nord		40	Ostricourt		
L. Allart, t. p.			Sincey-le-R		
Bat, à hélice.	1 ::: ::		Thivencelles		
Chem Econom		520	Vicoigne et N.		17330
Brouta et Cie	720			GATIONS	147000 .
C.Liquid RT.			OBLI	CHUITA	
RanxDunkero			Bethune 4877.	1	466
Trefilerie			Drocourt 1885.	1	720
Biache-St-V		3500			522
Denain Anzin.	330		Lievin 4885	1	505
Usin Villerupi		450	1	1	000

## Marchés de Lille du 22 mars 1895

SUCRES. — Raffinés nº 1, cote officielle, 103 5/2 ... 88degrés, cote com., 25 25/2 ... nº 3, cote com., ... à ALCOOLS. — 3/6 betteraves disponible, cote offic., 31/2 ... ... Melasse (cote com.), ... à ... ... Melasse (cote com.), ... à ... ...

## Conve de clature au comptant du 22 mars

Cours Précédent	VALEURS	Cours du jour	
102 95 ./. 101 70 ./. 108 05 ./.	3 0/0	102 80 ./. 101 75 ./. 108 05 ./.	

Le Figaro di tau sujet de ce mariage:
« On assure que le mariage de Mgr le duc d'Aoste, d'après les ordres du roi l'umbert, sera célébré avec le plus grand éclat à Turin. Y assisteront : tous les membres des familles royales de France et d'Italie, les présidents du Sénat et de la Chambre, le ministre des affaires étrangères, la reine Marie Pie de Portugal, le roi et la reine de Portugal, le prince et la reine de Portugal, le prince et la princesse de Danemark.»

Natk. »
D'autre part, on télégraphie de Rome au Soleit :

» L'organe du Vatican, l'Osservatore Romano, loue la cauté, l'indelligence et l'éducation soignée de la princesse Hélène; il exprime le vœu que le mariage rapproche à France et l'Italie. la France et l'Italie.

» Le journal Popolo Romano, commentant le dernier article de M. de Kerohant, croit, lui aussi, que le mariage opérera une œuvre conciliatrice, il ajcule que les qualités physiques et morales de la princase Hélène exerceront en Italie un charme irrésistible. Plusieurs autres journaux catholiques et officieux publient des articles analogues. »

Un maire assomme
Villefranche, 22 mars. — Deux Italiens traversaient
hier la place publique de Cublize, arrondissement de
Villefranche (Rhône), lorsqu'une discussion assez vive
s'èleva entre eux. De la discussion, on en vint aux coups
et on affait recourir au couteau, quand le maire de la
localité. M. Chambefort, intervint. Mal lui en prit, car
les combattants so retournérent contre lui et l'assommèrent littéralement. ocalité. M. Chambefort, intervint. Mal lui en prit, car santes.

s combattants so retournérent contre lui et l'assomberent littéralement.

Aujourd'hui, M. Chambefort est alité et il lui faudra fait-on, de différentétés, des efforts pour éviter d'en

De nos correspondants particulares, et par FIL SPECIAL)

Service de M. de Lamesano di l'ancie possibilità de l'appendix de l'app l'endroit oi se trouvent les mineurs cursavent de but la calastrophe à l'explosion subite des poussières en suspension à la suite d'un coup de mine.

La consternation est générale dans la région. Les la milles se pressent autour des puits. On a remonté deux cadavres complètement déligurés et méconnaissables.

Le mariage du duc d'Aoste

Le Figure dit au sujet de ce mariage :

« On assure que lo mariage de Mgr lo duc d'Aoste, d'après les ordres du roi llumbert, sera célébré avec le plus grand éclat à Turin. Y assisteront : tous les membres des familles royales de France et d'Italie, les prébes des familles de l

dépués dont l'estri est nettement gouvernemental, mais qui se voient mpêchés, dans les circonstances graves, de marcher ave le gouvernement, car lis traient à l'encontre de leuri programmes et des sentiments de leurs circonscriptiot.

» Et il en est ain parce que, depuis la fin de 1892, "Le gouvernement, atieur d'être aux mains de la majorité incontestablement l'ogressiste et démocratique de la Chambre, est passéans celles de la minorité la plus modérée, la plus rounière et la plus hostile à la démocratie v.

Les 80 ans de Blaarck. — Un ordre de la marine Confit au Parment. — Majorité intraitable

Berlin, 22 mars. Le Journal officiel de la Marine publie un décret inérial d'après lequel les navires qui se trouveront de sotce le fer avritque de la publica de la Marine publie un décret inérial d'après lequel les navires qui se trouveront de sotce le fer avritque de la minorité, président et le vicerésident donneraient leur démission; en même tem, les fractions de la minorité, c'est-à-dire le partit uservateur et le partit national libér rail feraient, en manre de protestation, une déclaration identique, suivant quelle aucun de leurs membres in accepterait de seilaisser porter aux fonctions va-zantes.

Il parait certain q'il ne s'agit point d'une simple macce, mais d'une résultion réfédène et formelle. Aussi fait-on, de différentation, de déforts pour éviter d'en la freient, en marie de protestation, une déclaration identique, suivant quelle aucun de leurs membres in accepterait de seilaisser porter aux fonctions va-zantes.

Il parait certain q'il ne s'agit point d'une simple macce, mais d'une résultion réfédène et formelle. Aussi fait-on, de différentation, de décle de la proposition tendent province de l'adoption du projet de loi et que, de méme. Handre de l'adoption du projet de loi et que, de méme. Handre de l'adoption du projet de loi et que, de méme. Handre de l'adoption du projet de loi et que, de méme. Handre de l'adoption du projet de loi et que, de méme. Handre de l'adoption du projet de loi et que de mém

guerre. On peut voir par ces déclarations que l'attitude de M. Gresham dans l'affaire de l'Alliança constituait une véri-

# Le Japon et l'indemnité de guerre Four éviter l'emprunt

Four dviter l'emprunt

Londres, 22 mars. — Sil faut en croîte une dépêche
de New-York, publiée dans le Standard de ce main, les
japonais ont trouvé in moyen très simple d'éviter à la
Chine les obligations et servitudes que complait lui imposer la financeeuropéenne comme garantie de l'emprunt
qu'elle se préparait déjà à lancer pour couvrir l'indemnité
de guerre du vaineu.

Le Japon accepterait le paiement de cette indeunité
en titres de rente ch'noise, et, s'il y a lieu de prendre
des garanties et hypethèques, le Japon les prendra luiméme.

neme. Instruit par les conséquinces de la guerre franco-alle-mande, le Japon vont égulement éviler, par ce moyen, faccun ulation subste et ai ormale de capitaux impro-ductifs.